

« Environnement et droits de l'homme : vers le droit à un environnement sain ? »

Textes de références adoptés par la Conférence des OING, appuyés sur le travail de la Commission démocratie, cohésion sociale et enjeux mondiaux

Déclaration Environnement et santé : prévention	2009	Adoption de la déclaration « Pour une meilleure prévention des risques sanitaires liés à l'environnement » [CONF/TERR (2009)DEC1] en soutien du rapport de l'APCE sur ce thème
Déclaration Biodiversité, Changement climatique et droits humains	2010	Signature d'une déclaration commune par les Présidents de l'Assemblée parlementaire, du Congrès et de la Conférence des OING, en lien avec la Convention de Berne, réclamant le droit à un « environnement sain » ; L'organisation commune d'une journée européenne de haut niveau sur la biodiversité, à laquelle étaient associés la Ville de Strasbourg et l'ONU
Enquête logement insalubre	2011	Enquête sur l'habitat insalubre dans les Etats membres du Conseil de l'Europe : recueil de données auprès de 27 Etats via des représentants du Congrès de Pouvoirs locaux et régionaux, des parlementaires et des membres des comités directeurs en charge de la démocratie et du territoire
Plaidoyer en faveur de la dimension territoriale des DH - Déclaration et intervention		Conférence européenne des ministres en charge de l'aménagement du territoire (CEMAT) Moscou 2010 Déclaration de la commission Développement territorial durable de la Conférence des OING qui recommande « Une mobilisation de l'ensemble des acteurs socio-économiques, à toutes les échelles de territoire. Les ONG jouent un rôle central de conseiller stratégique et médiateur social. Elles contribuent efficacement à la qualité de la planification de l'espace dans le respect du développement durable ; - la dimension territoriale des droits de l'homme est fondamentale pour la qualité de vie quotidienne des citoyens d'Europe. Elle requiert un environnement sûr, notamment par la prévention des effets des catastrophes naturelles et industrielles. Elle doit s'attacher à promouvoir le droit à un environnement sain, riche de sa diversité biologique et paysagère. » http://sustainabledevelopment.u.s.f.unblog.fr/files/2010/09/confcivter2010dec1fr1.pdf
RIO+20 Déclaration	2012	Déclaration « Le futur que nous voulons »
Varsovie Déclaration : Changement climatique et DH	2013	Demandant le respect du droit à la vie, à la dignité et à la mobilité, la mise en place de règles internationales qui fassent obligation aux États, et aux institutions régionales telles que l'Union européenne, de prendre en considération : • la menace sur les habitats, l'eau et les ressources alimentaires des événements climatiques extrêmes • la réévaluation régulière des risques naturels et industriels aggravés par le changement climatique • la prévention des conflits politiques et sociaux liés au partage des ressources en période de crise climatique • l'accueil des populations chassées de leur territoire par la montée des eaux, la raréfaction des

		<p>ressources vitales ou la privation de biens et de services essentiels • l'assistance aux populations privées de leurs terres et de leurs biens ;</p> <p>Demandant que les droits de l'Homme soient intégrés dans le traité qui serait adopté à Paris en 2015 et que le droit à un environnement sain y soit officiellement reconnu comme un droit humain fondamental</p> <p>https://www.cohesion-sociale-coe.org/uploads/4/0/6/9/4069973/convention_sur_le_changement_climatique_fr.pdf</p>
Lima et COP 21 Prise de position sur le changement climatique et DH	2014	<p>Prise de position de la conférence des OING du Conseil de l'Europe sur le « changement climatique et droits de l'homme »</p>
COP 23 Katowice	2018	<p>Recommandation sur 'changement climatique et droits humains' en vue de la Conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP24) qui s'est tenue à Katowice, en Pologne, du 3 au 14 décembre 2018</p> <p>Adoptée par la Commission permanente au nom de la Conférence des OING : CONF/PLE(2018)REC3</p>
COP 24 Madrid Déclaration Changement climatique, migrations et droits humains	2019	<p>Recommandation sur le changement climatique, les migrations et les droits humains en vue de la Conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP25) qui s'est tenue à Santiago du Chili du 2 au 13 décembre 2019</p> <p>Adoptée par la Conférence des OING le 30 octobre 2019 : CONF/PLE(2019)REC4</p>